

Interview de Henry Marty-Gauquié, pour le site d'information « Global Geonews »

## **Covid-19 : Crise sanitaire et après-crise économique**

### **Q : En quoi la crise que nous traversons est-elle différente de la crise de 2008 ?**

La crise sanitaire a créé un double choc quasi simultané de l'offre et de la demande au niveau mondial : par la décision du confinement de la région de Wuhan (15 millions d'habitants), la Chine a provoqué l'arrêt brutal de la production de nombreux sous-traitants d'industries occidentales et la désorganisation des chaînes de valeur associées. Parallèlement, le choc de la demande en occident résulte de l'effondrement des secteurs directement touchés par la crise chinoise (transports, tourisme), amplifiés par les mesures de confinement qui ont drastiquement réduit l'activité économique.

La crise de 2008 est d'une nature bien différente et s'est propagée plus lentement (2007-2010) : elle commence par une crise financière (éclatement d'une bulle immobilière spéculative créée par des prêts à des ménages insolubles), qui devient bancaire (incapacité à identifier les risques et assèchement de la liquidité), puis économique (l'arrêt du crédit provoque celui de la production, de la consommation et du commerce international), qui oblige les Etats à intervenir (pour recapitaliser les banques et relancer l'économie), qui devient morale (mise en doute de la capacité de nos gouvernants), puis européenne (doutes sur la solvabilité d'Etats de la Zone € et sur l'éclatement de la construction européenne : Brexit).

Enfin l'ampleur de cette crise est beaucoup plus forte : les mesures d'urgence prises par les pays concernés (confinement et soutien économique) ont entraîné des dégâts considérables. Mi-avril le FMI estimait à -3% la récession mondiale en 2020, celle des Etats-Unis à -6%, de l'UE à -7,5% (la France à -8%, au moins) ; seule la Chine aurait une croissance de +1% (mais il lui faut au moins +6% pour assurer la stabilité de l'emploi d'une population de 1,3 milliard d'habitants). On estime que les pays développés auront ainsi à émettre une dette additionnelle de 2600 milliards pour l'UE et de 4000 milliards pour les Etats-Unis !

Bien que de nature très différente de celle de 2008, la présente crise présente en Europe deux similarités : la question du refinancement de certaines dettes publiques (et donc la crédibilité de la Zone €) et une éventuelle crise des crédits bancaires, en raison du grand nombre de faillites potentielles et de l'appréciation incomplète des risques.

### **Q : Pourquoi l'État va-t-il devoir se substituer aux entreprises temporairement en payant les loyers, salaires et emprunts ?**

Il s'agit d'éviter des dégâts irréparables à l'économie dans la perspective d'un confinement court et d'une reprise de l'activité relativement rapide. En mettant les gens au chômage technique et en les indemnisant à 80 ou 100%, on évite de faire des chômeurs, de perdre des compétences en vue d'un redémarrage rapide de l'activité. Là où de telles mesures ne sont pas possibles ou mal prises, la sanction est brutale : aux USA, 10 millions de personnes et en Espagne 900 000 ont perdu leur emploi en deux semaines ! En reportant des échéances (loyers, factures, remboursements...) on donne de l'air aux employeurs pour éviter des faillites. Cette politique est très coûteuse et très risquée puisqu'on ne sait pas s'il y aura une

seconde vague infectieuse, ni comment les gens vont réagir au déconfinement d'un point de vue économique et social. C'est un pari politique qui n'est tenable que sur une courte durée.

Comme la décision de confinement est d'abord une décision politique (dont la justification purement médicale est ténue), il apparaît normal que l'Etat assume les conséquences de sa décision. Seulement les montants sont énormes et l'Etat c'est à la fois tout le monde et personne ; donc qui va payer la facture et comment ?

**Q : Dans quelle mesure « l'assouplissement quantitatif » auquel a eu recours la Banque Centrale Européenne pourrait-il entraîner une hausse de l'inflation ?**

Pour éviter des tensions sur les marchés, la BCE s'est engagée à des rachats de dette (publique ou privée) à hauteur de 1000 milliards d'€ d'ici la fin de l'année, dans la continuité de ce qu'elle avait fait de 2015 à 2018, puis repris en 2019. C'est de la création monétaire pure qui, logiquement, devrait se transformer en inflation. Mais c'est loin d'être certain : la Zone € vit sous perfusion de la BCE depuis la précédente crise et connaît une inflation très faible (environ < 1% par an) et de puissants facteurs déflationnistes sont toujours à l'œuvre au plan mondial : production massive des pays à bas salaires, faiblesse des gains de productivité, chômage toujours important dans les pays de l'OCDE, vieillissement démographique, etc. J'ajouterai qu'un peu d'inflation pourrait avoir des effets positifs : dans la situation actuelle, l'inflation pourrait permettre une hausse modérée des prix qui constituerait un soutien à l'appareil productif aussi efficace que les mesures de soutien public qui lui seraient proposées.

Pour en revenir à la création monétaire de la BCE, l'enjeu est de savoir comment elle se répartira : combien sera consacré au rachat de la dette des Etats et combien en liquidités au secteur bancaire ? Et comment les banques traduiront ces liquidités en prêts aux entreprises, aux particuliers, à quels secteurs, etc. ?

**Q : Pour un certain nombre d'économistes et de responsables politiques, la réponse à la crise passe par des politiques d'austérité. Quelles sont les alternatives ?**

Après une période de gestion de la pandémie dans des cadres strictement nationaux (mais la santé n'est pas une compétence européenne), en usant de vieilles recettes (comme la fermeture unilatérale des frontières) et en engageant des aides substantielles à l'économie (en France plus de 110 milliards d'€), les Etats ont d'autant plus rapidement retrouvé le chemin de l'Europe que les institutions européennes (BCE, Commission européenne, Banque européenne d'investissement) avaient très rapidement fait des propositions constructives<sup>1</sup>.

En un mois (17 mars-9 avril), les ministres des finances de l'Eurogroupe ont mobilisé un paquet européen de 580 milliards d'€ en complément de l'action déjà décidée par la BCE (1000 milliards d'€). Ce paquet, ratifié par les Chefs d'Etats et de Gouvernement le 23 avril, a trois composantes : prêts et garanties européens pour les PME/TPE (à hauteur de 240 milliards) ; participation de l'UE à la prise en charge publique du chômage partiel (100 milliards) ; mise à disposition inédite de lignes de crédit du MES (Mécanisme européen de stabilité) à hauteur de 240 milliards (2% du PIB européen) afin de prêter aux Etats de la Zone € (l'Italie en premier lieu) et de leur éviter une faillite sur les marchés. En pratique, il s'agit de dettes mutualisées (l'Europe emprunte pour reprêter aux Etats ou aux entreprises), un mur qui paraissait

---

<sup>1</sup> voir mon précédent article du 14 avril 2020 : [https://www.econostrum.info/Covid-19-reflexions-sur-les-consequences-economiques-sociales-et-humaines-de-la-crise\\_a26692.html](https://www.econostrum.info/Covid-19-reflexions-sur-les-consequences-economiques-sociales-et-humaines-de-la-crise_a26692.html) .

infranchissable en 2009 lors de la crise de la dette grecque<sup>2</sup> et qui a encore fait l'objet d'âpres négociations en 2020.

On voit donc que les leçons de la crise précédente ont été tirées et que les Etats veulent éviter, en mobilisant des moyens nationaux et européens, l'erreur faite en 2008 de retenir des « politiques d'austérité » dont l'effet a été d'amplifier la récession.

### **Q : Quelles seront les prochaines étapes ?**

La prochaine étape est celle des mesures de relance de l'économie après la fin de la pandémie. Il s'agit de mesures additionnelles à celles d'urgence pour réparer les dégâts laissés par la crise du Covid-19 et investir dans l'économie nouvelle.

Ici, les discussions du 23 avril ne sont pas encore conclusives ; il y a deux points positifs déjà acquis : un instrument européen est nécessaire et il doit être de grande ampleur (entre 1000 et 2000 milliards d'€). Mais le désaccord persiste au niveau européen sur la nature de l'instrument : s'il semble exclu de prévoir un accroissement très important du cadre budgétaire européen 2021-2027, celui-ci sera sans doute augmenté et mobilisé. Parallèlement, un Fonds de relance qui pourra emprunter sur les marchés avec la garantie soit du budget européen, soit des Etats européens est envisagée. Cependant, plusieurs interrogations subsistent quant aux paramètres d'action du Fonds : quel type de risque financier pourra-t-il prendre ? comportera-t-il un volet de dons pour aider les secteurs non-marchands incapables de porter une dette (aide sociale, certains secteurs de la santé, de l'éducation, de la modernisation administrative, etc.) ? quels seront les secteurs prioritaires et quelle prise en compte de l'enjeu climatique ?

Le Conseil européen a renvoyé ces questions à sa réunion de mai et demandé à la Commission de lui faire des propositions ; de même pour la question de l'aide aux pays tiers, notamment du voisinage sud et est de l'UE. Entre-temps, la Commission annonce une assistance macro-économique à dix pays méditerranéens à hauteur de 3 milliards d'€.

### **Q : En quoi cette crise pourrait-elle entraîner la fin de notre modèle économique actuel ?**

Après un tel traumatisme et tant de mobilisation, il paraît difficile de penser que le monde repartira « comme avant ». La question primordiale est, bien sûr, le rétablissement de la confiance de l'opinion, au plan sanitaire d'abord (d'où l'importance de directives sanitaires claires, de tests, masques et traitements), mais aussi d'un point de vue économique (quels moyens pour quel plan de relance ?) et politique : quelle parole publique pour quelle vision du « monde nouveau » ?

Celle-ci sortira des réponses données à trois mots-clés :

- ✓ « démondialisation » : invite à revoir progressivement l'organisation de certains de nos systèmes de production (les « chaînes de valeur ») et à ce que l'UE se réindustrialise afin de restaurer son indépendance de production dans les secteurs stratégiques. La très libérale Commissaire à la concurrence, Marghrete Vestager, n'a-t-elle pas invité les Etats membres à reprendre des participations dans les entreprises stratégiques en difficulté ? Cette réorganisation de nos propres capacités productives sera d'autant plus difficile à faire que la gouvernance mondiale est faible, les intérêts nationaux sont divergents, les acteurs sont multiples (Etats, organisations internationales, entreprises multinationales,

---

<sup>2</sup> En effet, le FESF et le MESF n'ont été créés qu'en mai 2010 et le MES n'est entré en vigueur que le 27.09.2012.

sociétés civiles) et que les conséquences sont de long terme, y compris pour la puissance de nos « champions européens ». En outre, retirer certains pans d'activité à la Chine peut nous rendre indépendant, mais aussi créer de la pauvreté massive dans certains pays d'Asie sous-traitants et engendrer des catastrophes sociales ou humaines, génératrices de tensions et de migrations<sup>3</sup>.

- ✓ « régionalisation »: dans un monde qui restera « globalisé », seuls les grands espaces régionaux sont capables de fournir une alternative économique et politique à l'ouverture et au libéralisme sans bornes ; ainsi, la crise actuelle peut-être décisive pour l'avenir de l'Union européenne. Deux scénarios sont possibles : celui de la défiance et celui de la confiance.

Défiance : les négociations européennes échouent, les Etats et les opinions se replient derrière leurs frontières, plusieurs Etats sont en cessation de paiement et la Zone € éclate ; le protectionnisme se développe, les pays les plus faibles basculent vers la « démocratie » et deviennent dépendants des « pays forts », tels la Chine, la Russie, la Turquie. C'est un effondrement ; il doit servir de repoussoir pour forger une réponse plus ambitieuse !

Confiance : les négociations européennes réussissent à mettre en place une solidarité durable entre les pays membres, suffisamment perceptible aux opinions ; on redécouvre que la protection s'exerce aux frontières de l'Union et qu'une coordination véritable des politiques économiques permet de dégager les moyens d'une transformation environnementale et de la lutte contre la précarité au travail et sociale. L'UE devient un pôle de stabilité et de référence pour son voisinage. C'est une sortie par le haut.

- ✓ « reconstruction sociale » : nous vivons en Europe sur un contrat social datant de l'après-guerre (75 ans), qui a été modifié à plusieurs reprises sans débats publics et qui est financé par de la dette depuis 40 ans ; en outre, le contenu de ce contrat est inconnu des plus jeunes et n'a plus de puissance fédératrice. Il faut saisir cette opportunité de « remise à plat » pour retrouver de l'agilité décisionnelle, rebâtir un consensus collectif à un coût soutenable sur les priorités essentielles : sécurités humaines, sociales et alimentaires ; environnement durable ; indépendances environnementales, technologiques et commerciales. Dans cette optique, les aides d'Etats et de l'Europe devront bien évidemment porter une conditionnalité liée à la réalisation de ces priorités essentielles ; mais cette conditionnalité doit être coordonnée au niveau européen pour éviter les distorsions de concurrence et les pertes d'efficacité.

La tâche sera rude, mais il ne faut pas désespérer de la capacité de survie humaine, ni de la résilience du projet européen !

Henry Marty-Gauquié  
Membre du Groupe d'analyse « JFC Conseil »  
Membre du Comité consultatif du réseau FEMISE  
Directeur Honoraire de la BEI

---

<sup>3</sup> Depuis 20 ans, la mondialisation a sorti quelque 300 millions de personnes de la pauvreté, principalement en Asie.